

MICHEL BOUET

TÉMOIGNAGES

Dans son numéro 236, la Revue EP.S interrogeait Michel Bouet.

Après sa disparition accidentelle (cf. EP.S n° 256, p. 85) nous avons tenu à lui rendre hommage.

Nous remercions ceux qui ont bien voulu accepter d'apporter témoignage sur l'homme, le sportif, le maître, le chercheur, le passionné qu'il était.



PHOTOS : THIERRY MAHE

L'HOMME, LE SPORTIF, LE CHERCHEUR...

UN SPORTIF DE PLEINE NATURE

L'image que l'on a de Michel Bouet est celle dominante du vélivole. Cependant il a pratiqué très jeune (vers 10-12 ans) de multiples activités dites de « plein air », terme auquel il a préféré celui de « pleine nature ».

Randonnée pédestre, cross country, natation, ski vers l'âge de 15 ans. Ces dernières années, il abandonna le ski de descente pour le ski de fond et, toujours original, une ou deux fois, la couche de neige le permettant, il en fit dans la campagne rennaise ! Dans sa jeunesse, sur la Marne, il s'offrait de belles balades en canoë (canadien) ; avec ce début de portrait de sportif, on ne s'étonne pas qu'il ait été scout ; son totem : « Loup vigilant ». Le cyclotourisme - sur un vélo sans dérailleur - le conduisait à réaliser des randonnées de plusieurs jours et même... un tour de Bretagne. Quand il fut nommé dans cette région justement, il se mit à la voile et devint moniteur.

Hélas, la pratique du vol à voile, commencée après la libération n'est guère possible si près de la mer. Alors pourquoi ne pas aller à l'aéro-club et faire de l'avion ?

L'avion abandonné, quand ce fut possible à Saint-Jacques de la Lande, il a été remplacé par une pratique intensive du vol à voile.

Quand on a la passion de l'air, on essaye de tâter de quelques leçons d'hélicoptère et, pour compléter l'ensemble, un baptême en parapente, il y a peu, s'imposait.

Le sport s'alliait chez Michel Bouet à la notion d'effort, de volonté d'atteindre un but, mais profondément aussi aux aspects esthétiques : passionné de photographie, toute situation entraînait donc une grande consommation de pellicules.

En retraite, ayant enfin du temps libre, il conjugait son amour des voyages et du vol à voile, lors de stages en Allemagne, en Espagne.

Anne Pansal.

FAUCHÉ EN PLEIN CIEL

« Tragiquement, certains m'ont rappelé que ce bel univers aérien, tout éclatant et euphorique qu'il fût, pouvait tout à coup être fissuré par la mort, et révéler la fragilité cachée et consternante de tout ce qui est humain ».

Michel Bouet

(« Sur les ailes du temps » p. 132).

Le Fouga Magister qui, un jour de septembre 95, a percuté un planeur au-dessus des monts de Saint-Auban, a emporté à jamais son pilote Michel Bouet sur les ailes du temps. La passion dévorante, le vol à voile, qui mobilisait les énergies vives de Michel Bouet depuis des dizaines d'années, l'a effectivement dévoré.

Ce n'est cependant pas directement par cette passion que Michel Bouet s'est fait un nom dans le domaine du sport et de l'éducation physique. Au cours des années 60, il a signé l'une des deux œuvres d'envergure, à côté de Jacques Ulmann, qui ont marqué ce secteur, à vrai dire encore dans les limbes à cette époque. En 1968, il a ainsi fait paraître sa thèse d'Etat « Signification du sport », et en 1969, sa thèse complémentaire « Les motivations des sportifs ». Ces deux ouvrages ont manifestement marqué de leur empreinte la réflexion sur le sport. Il faut bien reconnaître en effet que les analyses historiques, psychologiques et sociologiques qui sonnaient neuves dans ces livres, ont été abondamment reprises par de nombreux auteurs qui, ultérieurement, se sont mis dans la trace. Le fait que cette année même, près de 30 ans après sa première

parution, « Signification du sport » soit réédité, est révélateur de sa permanente actualité.

Etudiant en philosophie à la Sorbonne lors des années 40, Michel Bouet fut formé à excellente école ; qu'on en juge : ses maîtres d'alors avaient pour nom Paul Guillaume, Gaston Bachelard, Jean Cavailles ! Après son agrégation, attaché de recherche au CNRS, il entreprend son travail de doctorat et soutient sa thèse avec brio en juillet 1968, devant un jury composé de madame Juliette Favez-Boutonier, messieurs Etienne Souriau, Jean Stoetzel, Maurice Debesse et Maurice Reuchlin. La composition de cet aréopage qui fait cohabiter une palette de disciplines (esthétique, psychologies clinique et quantitative, pédagogie, psycho-sociologie) est un bon révélateur de l'esprit d'ouverture du travail ainsi engagé. Cependant, le nouveau Docteur ne s'endormira pas sur ses lauriers et ne se contentera pas de reconduire ses travaux à l'identique. Il va continuer à explorer le champ sportif, mais en recourant à de nouveaux éclairages.

Alors que les premiers travaux, marqués par une formation de philosophe, étaient de nature franchement phénoménologique, les recherches ultérieures de Michel Bouet vont faire appel à une méthodologie formalisée à l'aide d'un outillage plus exigeant. Il s'oriente alors vers une étude des nouvelles pratiques sportives, des sports de pleine nature, notamment de la voile, du ski et du vol à voile. Prenant conscience de l'intérêt d'une connaissance de l'action motrice au cours même de son accomplissement, il choisit d'observer et d'analyser la prise de décision dans le flux de l'action du skieur, du barreur ou du pilote. Il anime également des recherches originales sur les phénomènes de communication dans les équipages de voile et sur les processus de décision des arbitres en match de sport collectif. Cruelle ironie du sort, il s'occupe activement du

problème des accidents en vol à voile et dirige sur ce sujet une thèse remarquée qui a d'ailleurs été primée. L'article « *Activité décisionnelle et cognitive en vol à voile* » paru en 1983 dans la revue « *Motricité humaine* », est un bon exemple des travaux de cette seconde période. Ces recherches conduisent à une cascade de publications qui, tous textes regroupés, comporte plus d'une soixantaine d'articles parus dans diverses revues, professionnelles et scientifiques.

Michel Bouet est l'un des rares, des très rares auteurs qui ont su entrelacer la maîtrise technologique d'une pratique sportive exigeante avec le lyrisme poétique issu de cette expérience, chacun irriguant l'autre. Délicate gageure. Il a éprouvé le désir de faire revivre par des mots la subtile kinesthésie de ses gestes et l'enchantement de ses vols. Ces sensations viscérales et violentes se sont transformées sous sa plume en images poétiques, en réflexions intérieures, en fulgurances mystiques.

Les ouvrages dédiés à l'aventure sportive se muent le plus souvent en récits de conquête et d'épopée. Un autre célèbre chevalier du ciel s'est illustré dans ce registre où s'épanouit l'exploit : ce qu'il a fait, il le jure, jamais aucune bête ne l'aurait fait. Michel Bouet, lui, c'est l'anti-héros, l'apprenti pilote qui hésite et qui doute, l'intellectuel malhabile qui « plane dans les nuages », le débutant qui se « crache » en abîmant son planeur dans les bosquets d'arbustes ! Et pourtant, c'est bien une authentique aventure dont il fait le récit dans « *Sur les ailes du temps* » publié en 1988. Une aventure profondément humaine, pénétrée de sensations, d'émotions, d'éblouissements ; de maladresses et de faiblesses, mais aussi de plénitude de pensée et de la joie de participer à l'immensité. Et c'est tout naturellement, qu'au fil des merveilleux nuages surgissent les noms de Baudelaire ou de Rilke. « *J'avais retrouvé mon vrai bonheur*, écrit-il, *voler était comme une musique, comme une danse* ». Il plonge avec délices dans cette mer de nuages transfigurée, tel un planeur ivre. Il sait le soir, l'aube exaltée ainsi qu'un peuple de colombes ; il a vu quelquefois ce que l'homme a cru voir.

Paradoxalement, les difficultés techniques, la résistance des matériaux, l'entêtement de la pesanteur et les maladresses initiales ont favorisé en lui le développement d'une sensibilité exquise aux réactions corporelles et l'exaltation de la coulée dans la spatialité du ciel. Sensible à la densité de l'écriture de Michel Bouet, Jean-Paul Sartre avait accueilli l'article « *En planeur* », dans un numéro de 1957 des « *Temps modernes* » ; et Simone de Beauvoir avait écrit à notre auteur une belle page où elle soulignait l'intérêt de ce récit insolite. Serait-il indécrottable d'indiquer que Michel Bouet, admiratif, avait noué amitié avec Julien Gracq ? Une connivence était née. Quand les tribulations de son vol le lui permettaient, au cours de ces dernières années, Michel Bouet prenait un vif plaisir à aller virer au-dessus de la demeure de l'illustre hôte de Saint-Florent-le-Vieil. Une façon hors scène de frôler du bout de son aile l'image embrumée d'un énigmatique rivage des Syrtes.

Michel Bouet signale, qu'ayant pris connaissance d'une page de ses carnets de vol, Gaston Bachelard en avait retenu la phrase suivante « *Il fait froid. J'ai volé dans un lac glacé, lumineux, élevé* ». Euphorie cristalline du vol à voile dont Michel Bouet aimait à écrire qu'il est l'une des formes les plus pures de l'indispensable évasion. Evasion loin de l'horreur du sol où le plumage est pris ; mais un chasseur fou a brisé l'envol et a cruellement déchiré avec un coup d'aile ivre le transparent glacier des vols qui n'ont pas fui.

Pierre Parlebas.



LE MAÎTRE

J'ai débuté le vol à voile au tout début du printemps 1976, à l'aéro-club de Rennes. J'étais alors âgé de seize ans. Arrivant dans un milieu jusque là totalement inconnu, j'écoutais beaucoup les uns et les autres afin d'acquérir une expérience, ou plutôt de profiter de celle acquise par certains pilotes dont l'entraînement et les performances se situaient nettement au-dessus de la moyenne.

Une fin d'après-midi, après avoir participé aux diverses tâches de piste dévolues aux débutants - mise en piste, accrochage des câbles, etc. - et volé un peu aussi avec mon instructeur, je vis atterrir un planeur en bois et toile encore très performant à cette époque là (un Bréguet 901 qui devait pendant quelques années devenir mon planeur fétiche). Quand il se fut immobilisé sur la piste, le pilote ouvrit le cockpit et, nous les jeunes, découvrîmes le visage très souriant et convivial d'un homme déjà presque âgé portant barbe blanche qui se mit à nous faire un cours de vol à voile, lui étant resté installé aux commandes, et nous disposés en cercle autour de ce monoplace à écouter le maître, car c'en était un... Ce précepteur champêtre, je l'apprenais quelque temps plus tard, se nommait Michel Bouet, professeur de psychologie à la faculté de Rennes. Il

devait, malgré notre grande différence d'âge devenir un de mes plus grands amis ; le grand-père que je n'avais jamais eu.

Au cours des années qui suivirent j'ai acquis moi aussi une certaine expérience aéronautique en devenant pilote de planeurs puis pilote d'avions. Lorsque j'ai eu mon permis de conduire, je me souviens que l'on m'envoya chercher Michel posé non loin de Rennes dans une tentative infructueuse de départ en circuit par une météo très moyenne. De ce jour, je devins son dépanneur attiré que ce soit par la route ou par les airs (j'étais devenu entre temps pilote remorqueur). Ce premier dépannage se termina comme beaucoup d'autres : dans un petit restaurant. C'était le côté grand seigneur de Michel d'inviter à dîner son dépanneur. C'est au cours de ces moments privilégiés que je fis vraiment la connaissance de l'homme. Nous parlions bien sûr de vol à voile mais aussi de tous types de sujets car il était ouvert à tout. Dans une période difficile de ma vie qui suivit un mariage raté, il me reconforta à maintes reprises quant à mon avenir et à celui de mon fils, aussi fut-il ravi il y a quelques temps de me deviner heureux ayant refait ma vie ; c'était cela Michel Bouet.

Au fil du temps, il m'est arrivé bon nombre de fois d'aller récupérer Michel dans la nature... Presque à chaque fois, lorsque j'arrivais dans le champ avec la remorque, je le retrouvais entouré de paysans jeunes et moins jeunes, lui, exprimant sa passion pour le vol à voile avec les envolées lyriques dont lui seul avait le secret, eux, écoutant très étonnés ce sympathique original tombé du ciel.

Vers le début des années « 80 », il réalisa enfin son fantasme : posséder son planeur. On aurait cru voir un enfant venant de recevoir le jouet extraordinaire dont il rêvait. Il faut avouer que le jouet en question (un ASW 20 planeur allemand construit sous licence en France) était ce qui se faisait de mieux à l'époque au point de vue des performances. Il en était fier de son bel oiseau et peu de personnes étaient autorisées à le toucher (il fallait même le regarder avec des lunettes propres !!!). Il le caressait comme le galbe d'une courbe féminine tant son état de surface était lisse et pur. Quand il se fut suffisamment entraîné pour dompter ce fougueux coursier, il réalisa de nombreux circuits dont le « chef d'œuvre » (oui on peut parler de chef d'œuvre) fut un aller retour Rennes/Pleyben (environ

30 km NNE de Quimper). Le circuit le plus long entièrement réalisé en Bretagne, où les conditions météorologiques sont nettement inférieures au reste de l'hexagone.

Quelques années plus tard il publia ses mémoires de véli-vole. Son livre « *Sur les ailes du temps* » lui valut le prix de l'Aéro Club de France. Dans cet ouvrage - dont il me dédia bien entendu un exemplaire - il contenait dans un style extraordinairement accessible aux néophytes, quarante années de passion pour le vol à voile. Parler d'un sujet aussi technique en évitant la « langue de bois » propre à chaque discipline représentait un véritable tour de force ! C'était aussi cela Michel Bouet...

Cher Michel,

J'ai eu la chance d'être une de vos étudiantes en thèse, « votre dernière thèse », comme vous vous plaisiez à le préciser. J'ai pu à cette occasion apprendre et apprécier votre façon d'orienter mes recherches sans m'en imposer la démarche, de suggérer des pistes de réflexion plutôt que de tracer des voies toutes faites, me laissant ainsi le sentiment d'être « propriétaire » et responsable de mon travail, ce que je considère comme un privilège.

Etre là pour échanger des points de vue, enrichir une réflexion, montrer les limites d'une approche, partager un savoir considérable sur les sciences humaines et les APS, voilà ce que vous avez su m'apporter tant que j'ai été votre étudiante.

Depuis nous avons continué à collaborer sur d'autres projets... Des projets, de l'enthousiasme, de la passion, je crois que c'est le souvenir que je garderai de vous.

*Votre pratique du vol à voile s'inscrivait elle aussi dans cet esprit, et vous avez disparu dans l'exercice de cette passion, frappant l'imagination de tous ceux qui vous ont connu. Jusqu'à vos derniers instants vous aurez vécu le bonheur de voler, vous qui sembliez redouter qu'un jour ce ne soit plus possible. « Qu'est-ce que je deviendrais si le sol, jusqu'à ma mort, restait collé à mes pieds comme les larges semelles d'un auguste ? J'ai besoin pour vivre de le reculer... » écriviez-vous dans « *Sur les ailes du temps* ».*

Catherine Garnarczyk.

Le 22 septembre 1995 Michel, au terme d'un des nombreux stages qu'il a effectués à Saint-Auban sur Durance (la Mecque du vol à voile en Europe), a voulu faire un dernier vol avant de rentrer... Et ce fut le dernier. Je sais que désormais lorsque j'irai voler dans les Alpes du sud-est il sera toujours à mes côtés tel un ange gardien.

Stéphane Savary.

ATTENTIF, ENTHOUSIASTE, PASSIONNÉ

Quand Michel Bouet revint du Canada et que nous fîmes connaissance à l'université de Rennes II, je fus surpris par son regard pétillant de vie, qui pouvait rapidement changer de registre. Attentif, pour capter les attitudes, les comportements des gens, amusé par les joutes entre collègues universitaires, naïf et enfantin, prêt à s'émerveiller, enthousiasmé, par quelque entreprise en groupe, malicieux, quand quelqu'un le prenait à partie. Mais ce regard devenait très triste lorsqu'il se sentait blessé par quelque attaque. Car il était très sensible aux jugements des autres.

Solitaire, il menait sa quête personnelle. Pourtant il a été sans cesse à la recherche de la chaleur d'un milieu de collègues et d'amis où l'on mène une action en commun. C'est pourquoi il se sentait en famille dans le milieu sportif, aussi bien dans celui du ski que celui du vol à voile.

Ce rêveur avait choisi le vol à voile pour se dégager de certaines pesanteurs de la vie quotidienne, et pour s'explorer lui-même en se confrontant à l'insaisissable. Version moderne de la démarche mystique : se détacher des contingences, se libérer, pour trouver l'harmonie, l'absolu, et finalement, pour renaître.

Quand il était contraint de descendre sur terre et de revenir au quotidien personnel et professionnel, il devenait bougon et il lui fallait, avec le temps, retrouver ses repères pour se sentir à l'aise.

Dans son livre « Sur les ailes du temps », il a écrit que le vol à voile lui était « devenu encore plus intérieur » et qu'il abordait « une troisième période, apparemment la dernière. Loin d'être celle du déclin, puisse-t-elle être seulement celle du destin ! ». Le destin, hélas, l'a entendu.

Marcel Postic.

Quelques-unes des publications de Michel Bonet

- *Signification du sport*, Editions Universitaires, Paris (672 pages, 16 x 24), 1968.

- *Les motivations des sportifs*, Editions Universitaires, Paris (240 pages, 16 x 24), 1969.

- *Psychologie sportive et compétition*, (traduction et présentation de Psychology of the superior athlete, de Vanek et Cratty), Editions Universitaires, Paris (161 pages, 16 x 24), 1972.

- *Les comportements décisionnels dans les sports de pleine nature*, compte-rendu de fin d'étude d'une recherche financée (90 000 francs) par la DGRST (décision d'aide n° 77.7.0817) décembre 1980. 115 pages dont 41 pages d'annexes (graphiques, tableaux) : multigraphié. Travaux du Laboratoire de Psychologie Sociale de l'Université de Rennes II.

- *Intégration des messages météorologiques par les agriculteurs de l'ouest armoricain*, compte-rendu de fin d'étude d'une recherche financée par le C.N.R.S. (P.I.R.E.N.) : n° affectation L.A.U.R.E.P.S. septembre 1987, Rennes.

- *Sur les ailes du temps (L'aventure du planeur)*, Editions Gamma, Paris, 1988, 219 pages et 32 illustrations. Dernière édition 1995.

A propos de la thèse de doctorat en psychologie de Catherine Garnarczyk

L'ARBITRAGE SPORTIF : Étude sur les processus et les facteurs de la décision chez les arbitres de handball

PAR M. BOUET

L'objectif poursuivi est de cerner les processus décisionnels de l'arbitre dans sa gestion de la rencontre sportive, dans le cadre d'un sport collectif.

La première partie est une revue de questions consacrée aux différents modèles et théories de la décision, à l'issue de laquelle l'auteur opte comme cadre théorique de sa recherche pour le modèle de la rationalité limitée de H.-A. Simon. Cette orientation théorique permet en effet de décrire les processus étudiés tout en restant au contact des situations de terrain. Dans ce but, le modèle a été « enrichi » aux fins d'intégrer le contexte sportif dans lequel se déroule la rencontre, ainsi que les représentations (dénommées « préconceptions » dans ce travail) que les arbitres possèdent de l'arbitrage.

La deuxième partie expose les hypothèses et la méthode employée pour leur validation. L'auteur pose comme première hypothèse la diversité des représentations de l'arbitrage au sein du corps arbitral : il existe plusieurs « préconceptions » de l'arbitrage. La seconde hypothèse avance l'influence de ces « préconceptions » sur les décisions effectivement prises, c'est-à-dire leur participation aux processus décisionnels, ainsi que l'influence du contexte (considéré selon deux de ses aspects : contexte de rencontre et contexte de situation de jeu). La diversité des « préconceptions » est mise au jour et caractérisée par le moyen d'une enquête (questionnaire comportant 252 questions portant sur tous les secteurs de l'activité d'arbitrage) menée en collaboration avec la Fédération française de handball, auprès de 191 arbitres de niveau départemental, régional et national. L'influence du contexte et de la « préconception » de l'arbitrage est étudiée par le biais d'un dispositif expérimental original de simulation d'arbitrage associant un lecteur de vidéodisques et un ordinateur.

La troisième partie présente, analyse et discute les résultats obtenus. Il apparaît ainsi, qu'au-delà de certains points de consensus, les « préconceptions » des arbitres se différencient autour de trois dimensions fondamentales de l'arbitrage (explicitées grâce à une analyse factorielle des correspondances multiples) : l'intégration de l'arbitrage dans la pratique sportive, l'importance accordée au rôle réglementaire, autoritaire et disciplinaire de l'arbitre et la prise en compte des éléments contextuels. L'auteur propose, à l'issue du calcul d'une typologie, une classification des arbitres en fonction de leur « préconception » : les non-interventionnistes, les pragmatiques, les théoriciens, les stressés, les autoritaires et les dilettantes. Cette typologie est construite dans l'objectif de sa réutilisation dans le plan expérimental, en

tant que variable indépendante. Le protocole expérimental permet de mettre en évidence certains facteurs de la décision : la « préconception », qui modifie la nature des sanctions (bénéficiaire et sévérité), et le contexte situationnel (la nature du contexte modifie globalement le mode de gestion du rapport de force attaque/défense). Les processus décisionnels sont étudiés au travers du délai d'intervention consécutif à l'infraction ; le résultat principal concerne l'allongement de ce délai en « contexte difficile », à l'exception des arbitres pragmatiques.

Il convient de souligner l'importance et la nouveauté de cette recherche relevant conjointement de la psychologie sociale et des sciences et techniques des activités physiques et sportives, puisqu'il concerne le rôle de l'arbitre, étudié dans une perspective systémique, dans le rapport coopération-compétition lui-même essentiel à la définition de la pratique sportive.

Il semble, comme les remarques du jury l'ont souligné, que le travail puisse être considéré comme conjuguant étroitement deux aspects, qui ne sont pas toujours réunis dans une étude de ce type, à savoir une approche théorique fondamentale d'un phénomène important et l'ouverture concrète sur les applications qui en découlent. La source de cette unité provient de la préoccupation constante d'intégrer les variables complexes (proches des situations de terrain concrètes) dans une modélisation théorique tenant compte des perspectives temporelles et de l'évolution constante du système étudié.

Ce travail n'a pas la prétention d'être exhaustif quant à la compréhension des processus décisionnels en situation complexe naturelle, telle que l'arbitrage. Il ouvre au contraire un certain nombre de perspectives et de possibilités d'applications. Les conclusions de ce travail devraient par exemple pouvoir participer à un renouvellement des dispositifs de formation des arbitres, et sous réserve d'autres études complémentaires être élargies à d'autres disciplines sportives.

La méthode développée (association d'une enquête approfondie et d'un protocole expérimental) semble pouvoir s'appliquer de manière productive à l'étude des processus décisionnels en général.

Le protocole expérimental relevant d'un « paradigme temps réel interactif » permettant la prise de décision dans des conditions de simulation offre la possibilité d'étudier les processus décisionnels de manière standardisée en conservant cependant une part importante des caractéristiques des situations de terrain.

Dans cette perspective, il paraît pertinent d'entreprendre des recherches complémentaires afin d'analyser encore plus finement les processus décisionnels décrits. ■

Cette thèse a été soutenue le 20 octobre 1994 à l'Université Rennes 2 devant un jury rassemblant : Michel A. Bouet, professeur émérite à l'Université de Haute-Bretagne Rennes 2 (directeur de thèse), Jean Brihault, professeur à l'Université de Haute-Bretagne Rennes 2, Marc Durand, professeur à l'Université Montpellier 1 (rapporteur), Georges Le Calvé, professeur à l'Université de Haute-Bretagne Rennes 2, Pierre Parlebas, professeur à l'Université René Descartes Paris V, Edgar Thill, professeur à l'Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand 2 (rapporteur et président du jury). La mention très honorable avec félicitations a été accordée.